CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé
Adresse Rue de la Vecquée 170
B-4100 Seraing
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be

655-INSP

P.V. N° RCE-BTD-10-06-24-26028-CP

Date de visite : 10/06/2024

1re visite

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE A BT/TBT
(A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 4.2.3.2 - 4.2.4.3 - 5.3.5.2 - 5.4.2.1 - 5.4.3.6 - 5.4.4 - 7.1 - 7.2.5.1)

VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION EXISTANTE
(A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 2.11.2 + 6.5)

Objet

Habitation	Appartement
Adresse	Boulevard Louis Mettewie 77/2eme, 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Proprietaire	MO VANHOLE THIERRY
Demandeur	Transpelec sprl (installateur)
Téléphone	+32497585656
A.R. du 08/09/2019 - **Livre 1:**	6.5 - Contrôle périodique 8.2.2 - Date d'installation après sept '81

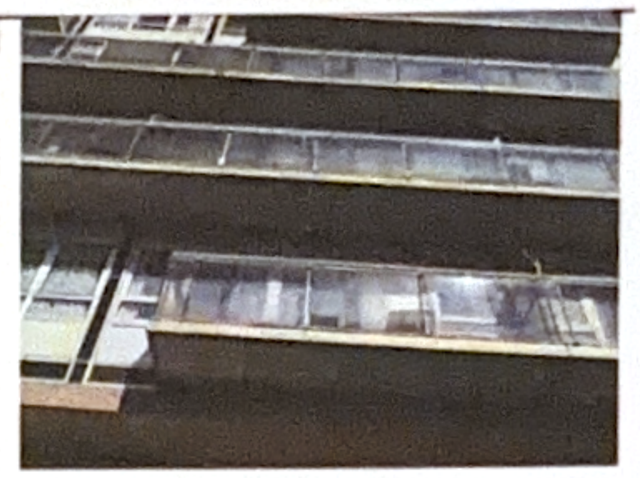

Installation

Tension actuelle	3X230V
Code EAN	Non communiqué
Protection générale	40 A
Qté tableaux	1
Qté circuits	8
Câble compteur-tableau	EXVB 4 x10mm^2
Diff. gén. ≤ 300 mA (DDRG)	• 40A / 300 mA
Diff. suppl. ≤ 30 mA (DDRS)	• 40A / 30mA

Mesures

Résistance de dispersion de prise de terre	Isolement général par rapport à la PDT	Appareil utilisé
28.7Ω	**199.8MΩ**	**MES004 (METREL 61557)**

Critères		Critères	
1 . Résistance de dispersion de prise de terre (PDT)	OK	7 . Appareillage fixe et à poste fixe	OK
2 . Isolement général par rapport à la PDT	OK	8 . Canalisations électriques (fils, peignes, câbles, conduits)	OK
3 . Continuité de terre	OK	9 . Repérages et/ou schémas unifilaire et de position	OK
4 . Différentiel(s) général(aux) (DDRG)	OK	17 . Documents, études techniques, analyses de risques.	OK
5 . Protection contre contacts directs	OK	18 . Risques liés à un incendie.	OK
6 . Protection contre contacts indirects	OK	19 . Installation de production d'énergie privée.	OK

CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé
Adresse Rue de la Vecquée 170
B-4100 Seraing
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be

655-INSP

P.V. N° RCE-BTD-10-06-24-26028-CP

Date de visite : 10/06/2024

Infractions

Dérogations

Autorisation de laisser en service une installation sans protection différentielle de sensibilité maximale de 30 mA, placée directement à l'aval de la protection différentielle générale, pour un maximum de 8 circuits d'éclairage et/ou de socles de prises de courant, non destinés à l'alimentation d'appareils fixes (raccordements directs) ou à poste fixe (direct ou via prise de courant).

CONFORME

Installation conforme aux prescriptions de l'A.R. du 08/09/2019 - Livre 1.

Schémas unifilaires et plans de position contrôlés conformes, datés et signés

Installation à faire de nouveau contrôler avant le **10/06/2049** 25 ans après émission du rapport conforme

Renforcement de puissance du raccordement au réseau public autorisé	(maximum : 40A / Nouvelle tension : 3x230)
Bornes amont de la protection différentielle générale scellées ?	Oui

Pour CERTIGREEN test, l'inspecteur

Romain
Cereghetti
0460/95.68.61

CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé
Adresse Rue de la Vecquée 170
B-4100 Seraing
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be

655-INSP

P.V. N° RCE-BTD-10-06-24-26028-CP

Date de visite : 10/06/2024

Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation, et uniquement sur les installations domestiques concernées par la demande qui nous a été adressée. Aucune modification apportée à l'installation après le passage de l'agent-visiteur n'est prise en compte dans ce rapport. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Toute réclamation est à transmettre à la société par écrit. Il peut être fait appel aux résultats d'inspection via recours au SPF Économie Direction générale de l'Énergie. Toute information contenue dans le présent rapport est confidentielle et ne peut être divulguée qu'au demandeur et au propriétaire. Seul le service du ministère fédéral de l'économie en charge de la surveillance des organismes de contrôle agréé peut avoir accès, à sa demande, à ces informations. En cas de non-conformité persistante à la seconde visite, une copie du rapport est d'office transmise au SPF Économie Direction générale de l'Énergie par CERTIGREEN test.

Obligations du propriétaire (AR du 8/9/19 - Livre 1 - 9.1.2 + 3.1.2 + 6.5.7.2.b7) : 1. Conserver, dans le dossier de l'installation électrique, ce procès-verbal, les plans et toute notice décrivant les garanties de sécurité que doivent présenter certaines machines, appareils ou canalisations électriques (nous conseillons de placer une copie de ces documents à proximité du tableau électrique principal) - 2. Enseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique - 3. Aviser immédiatement le Ministre des Affaires économiques, Direction générale de l'Énergie de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité - 4. Entretenir ou faire entretenir son installation (tester régulièrement toutes les protections à courant différentiel résiduel via leur bouton de test, resserrer les bornes des tableaux une fois par an, dépoussiérer,...) - 5. Prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions de l'AR du 8/9/19 - Livre 1 soient en tout temps observées - 6. Transmettre au locataire, nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant le dossier de l'installation électrique.

CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé
Adresse Rue de la Vecquée 170
B-4100 Seraing
Tél +32 471 58 07 08
E-mail info@certigreen.be
TVA BE 0650 647 987
www.certigreen.be

655-INSP

P.V. N° RCE-BTD-10-06-24-26028-CP

Date de visite : 10/06/2024

1re visite

Photos annexes



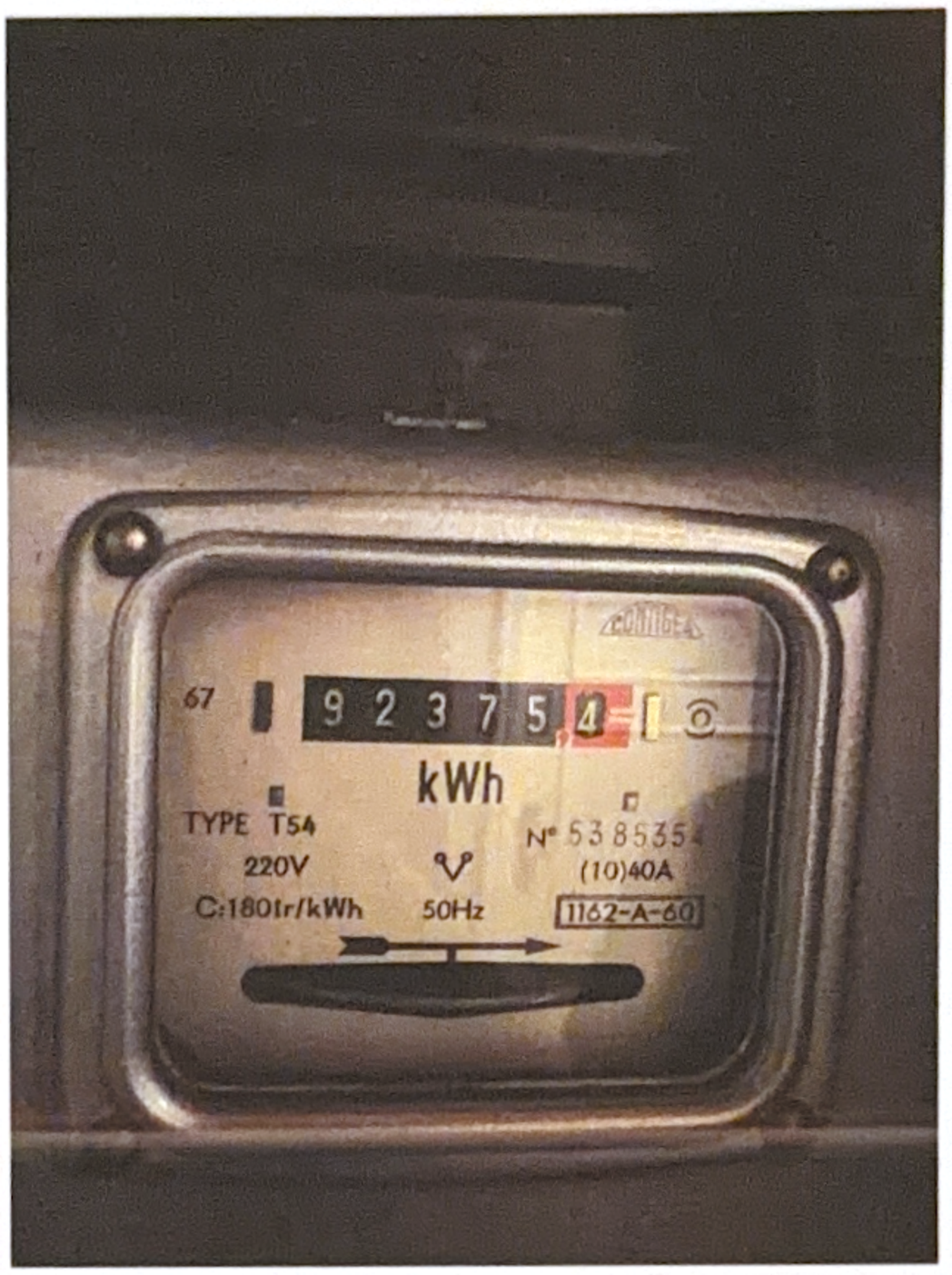


3x240V

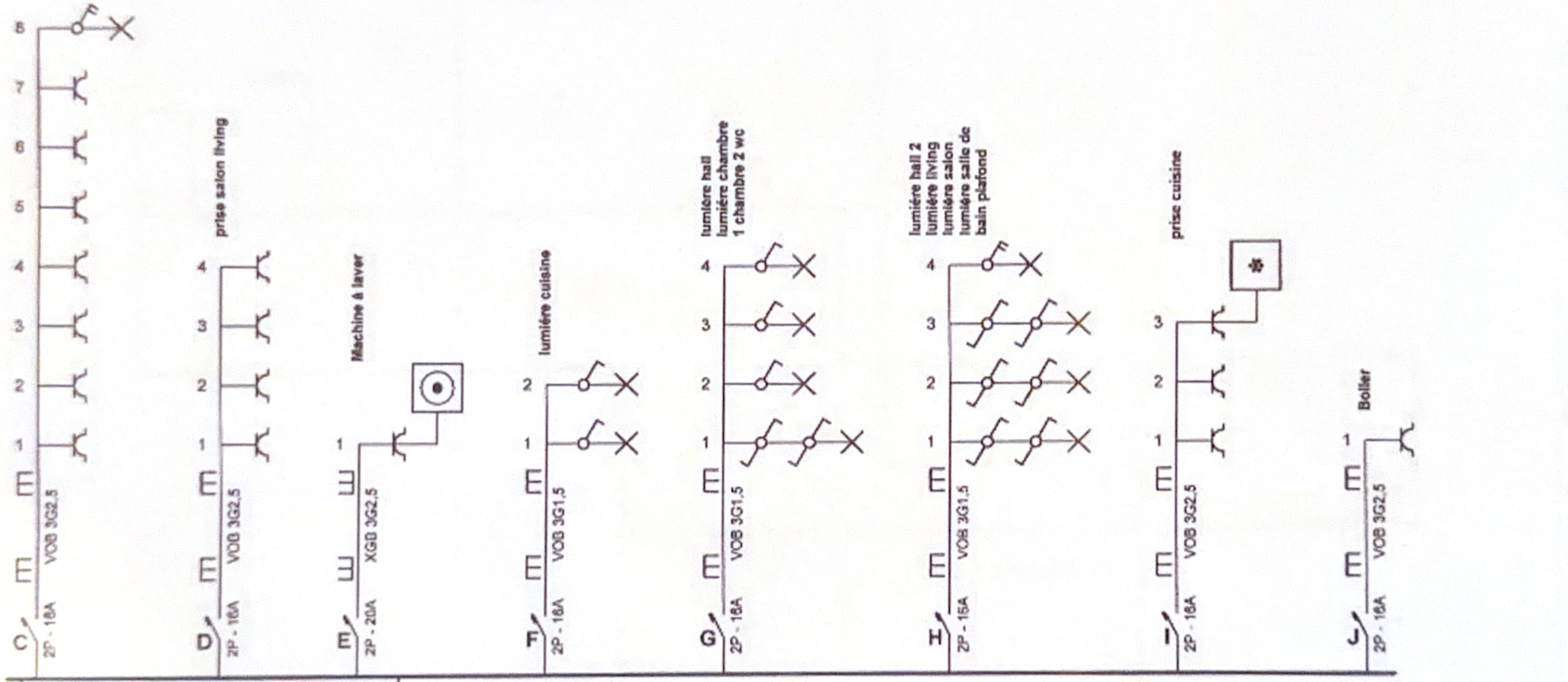

Romain
Cereghetti
0460/95.68.61

10/06/24

Adresse de l'installation électrique
Mo Vanhole Thierry
Bd Edmond Melewt 77
1080 Bruxelles
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Installateur
Transpelec sprl
Avenue Henry Dunant 4 Boîte 2
1140 Evere
Tél.: - GSM: +32 497 56 56 56
Fax: -
e-mail: -

Schéma dessiné par:

p. 1/2
Schéma unifilaire

Date: 07-06-24

3 x 230V + T

2 étage

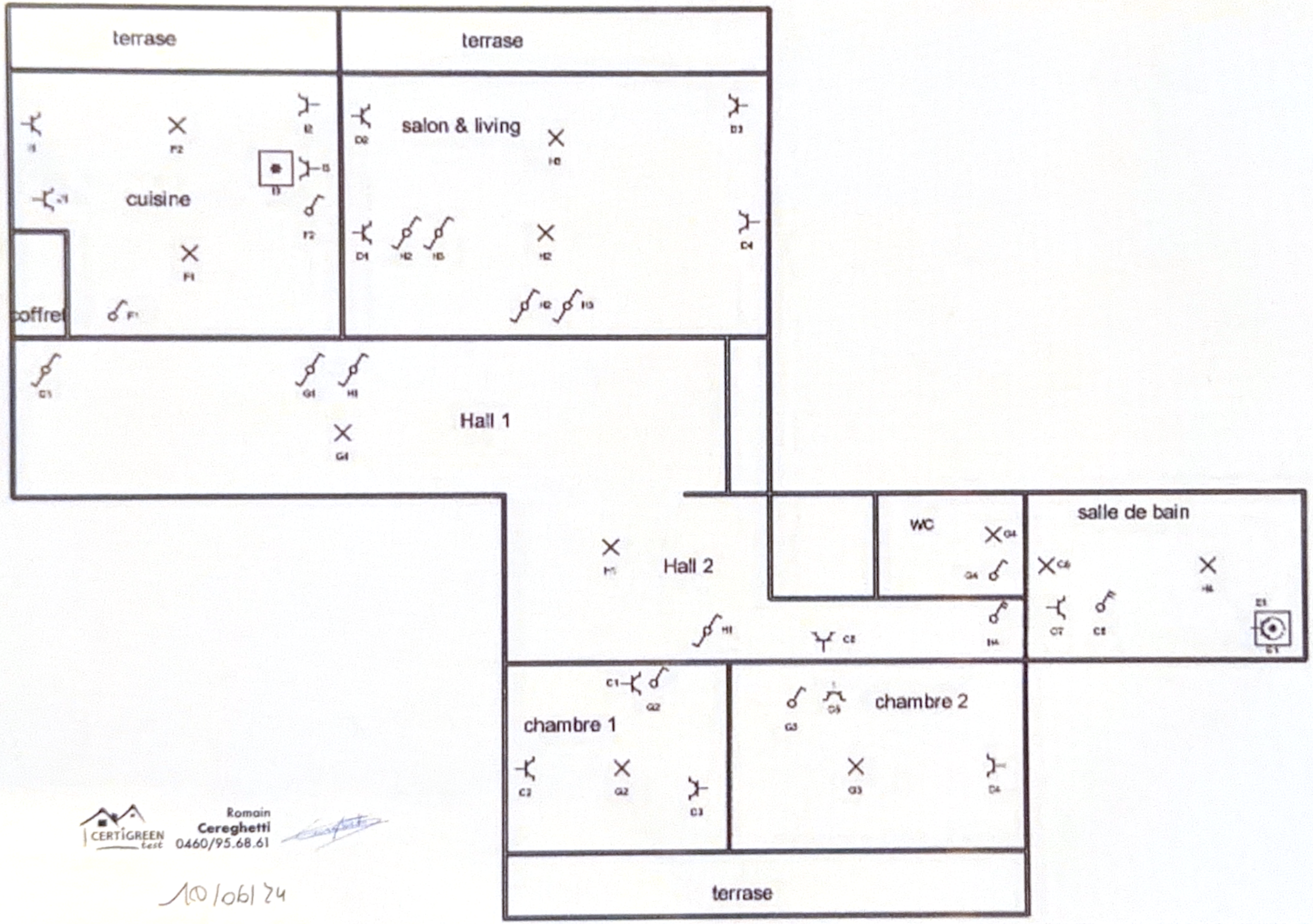

Romain
Cereghetti
0460/95.68.61

10/06/24

Adresse de l'installation électrique
Mr Vanhole Thierry
Bd Edmond Melewi 77
1080 Bruxelles
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Installateur
Transpelec sprl
Avenue Henry Dunant 4 Boîte 2
1140 Evere
Tél.: - GSM: +32 497 66 66 66
Fax -
e-mail: -

Schéma dessiné par:

p. 2/2
Schéma de position
Date: 07-06-24
3 x 230V + T
2 étage